

Procès-verbal n° 10

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 16/03/2024

Réunion du lundi 5 février 2024 – en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		MICHEL Claude	Trésorier
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>Invité</u> :		MOLINARIO Yves	Pdt de la CRS
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice de la Ligue
<u>Excusés</u> :	Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H20

1) INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1 Extension « Dirigeant »

Obligation de licence Encadrement « Dirigeant » pour tout élu de CD ou Ligue. La Ligue a procédé à l'état des lieux et demandé les régularisations nécessaires.

1.2 MyFFVolley

Sébastien a envoyé un mail à la Fédération pour demander instamment à ce que MyFFVolley remplisse son office de façon satisfaisante. Il est préjudiciable pour une Ligue comme la nôtre avec ses milliers de licences à enregistrer, de ne pas bénéficier d'un outil performant. Cela soulagerait beaucoup et les clubs et la Ligue ! D'autant qu'une subvention dédiée avait été donnée aux Fédérations en sortie de Covid.

Il faudrait a minima que la Fédération ouvre les API pour pouvoir se servir d'autres applications. Des échanges sur les substituts utilisés par les clubs (MonClub etc).

1.3 Formateur pour les ETAPS de Clichy

Un profil trouvé pour assurer la formation Volley des ETAPS volontaires de Clichy dans le cadre du conventionnement avec la ville et la Fédération (Charles BALAZOT). En attente de précisions de la part de la ville sur les dates possibles et les nombres.

1.4 Distinctions fédérales

Une liste a été envoyée par Sébastien à la FFVolley pour tous les bénévoles éligibles, participant à la bonne marche de la Ligue (Comité Directeur et commissions).

2) POINT FINANCES

2.1 Finances Ligue

En attendant que la comptable ait pu affiner avec Sandrine (rdv les 26 & 27/02), Claude annonce les tendances. Nous ne sommes pas loin de l'estimé côté recettes. Très loin du compte avec les charges

(nous devrions être au-delà des -130K€). Dans le prévisible aussi côté salaires, mais un poste d'achats textiles très conséquent (récompenses, dotations lors d'événements, CRE etc). On est sans conteste dans le rouge. Et ce n'est pas l'année 2024 avec tout ce qu'elle a d'exceptionnel (AG fédérale, Volland, Pôle Beach, animations pour les JO) qui va aider à redresser la barre.

Concernant les 52K€ non versés par la Région en 2022, le dossier a peu avancé.

2.2 Budget pour l'AG fédérale

La ligne budgétaire touchait 2 exercices, 23 et 24. Avait été évoqué lors de la dernière AG, l'euro à prélever sur les licences (28000), le reste étant prélevé sur les réserves pour une enveloppe globale de 56K€.

Concernant les dépenses, à prévoir : les transports (minibus et car pour la péniche), les cadeaux de bienvenue, la soirée de gala. Il nous faut encore travailler la question des cadeaux et celle du dîner de gala, notamment lister nos invités du vendredi soir.

3) POINT RH

Retour sur les décisions du dernier Bureau à l'adresse des absents. Pas d'embauche dans l'immédiat. Voir d'abord comment effectuer un réaménagement des postes pour prendre en charge les à-coups des secteurs sportifs et techniques, sans oublier certaines missions de l'ADD scolaire. De l'embauche sur 3 mois en début de saison pour aider à la prise des licences. Les réajustements seront vus lors d'entretiens annuels.

Des besoins en postes d'adjoints remontés par Serge et Cédric. Le contrat de L. DELACOURT prend fin le 31/07 prochain. On ne sait s'il continuera. Le futur PPF fera obligation aux Ligues d'avoir des adjoints. Il va donc falloir faire des choix, entre la fin de contrat de Laurent (et la suite à y donner), les injonctions fédérales (nécessité d'un adjoint temps plein pour les Pôles, poste de préparateur physique à mutualiser), l'ouverture du Pôle Beach, et nos possibilités financières.

4) POLE BEACH

M. ROSCOUET travaille ce gros dossier. Elle a esquissé un budget qui se chiffrait pour l'instant à plus de 70K€ (salaire, équipement vestimentaire joueurs et staff, matériel, divers, location bulle et salles, déplacements, hébergements, aide aux familles). Revoir le salaire (selon profils pressentis). Prochaine réunion de la CRT le 8/02. Une fiche de poste pour le cadre a aussi été soumise. Plusieurs profils en vue concernant l'entraîneur.

5) INTERPOLES MASCULINS AU CREPS 27 au 30/05

A l'initiative des CTS, un apéritif est proposé au CREPS le mercredi 29/05 pour les demi-finales (16H30), afin de promouvoir le travail des Pôles. Potentiellement inviter les Présidents de Comités accompagnés de leur CTD et d'un entraîneur M13/15 de leur CDE, les membres de l'ETR et de la CRT plus les invités institutionnels (Président de la FFVolley et DTN). Accord du Bureau. Y compris sur récompenses et gadgetterie.

Les jeunes du Pôle ont été sondés quant à la gadgetterie et ont préféré la gourde (1L minimum). JP. ALORO missionné sur les devis.

Il avait déjà été décidé que la CRA verrait à effectuer des supervisions sur des arbitres souhaitant changer de panel et qui encadreraient la compétition.

6) PROJETS DES CLUBS

La Commission des Organisations est en charge de fixer les critères d'attribution d'enveloppes d'aides aux manifestations. Elles seront fonction du niveau international, national ou régional de l'événement. Une enveloppe maximum fixée à 10K€ par saison.

7) VŒUX DES CLUBS POUR L'AG FEDERALE

Vœu 1 de Choisy le Roi : pour une simplification des demandes et renouvellements des transferts internationaux à « bas » niveau de base. Bureau FAVORABLE.

Vœu 2 du GSD 92 : pour un engagement avancé de 2 mois sur la CDF Compet'Lib pour de meilleures organisations et publicité au niveau départemental. Bureau FAVORABLE.

8) CHEQUES SPORT DE LA REGION

Le choix avait été acté en premier lieu sur les clubs actifs en Volley Para et/ou Santé. Une liste de 22 clubs est arrêtée. Elle sera complétée par une liste des 18 clubs possédant le plus de mineurs licenciés.

9) GRAPHISMES ET DOTATIONS

L'option 6 est arrêtée quant au graphisme au dos des t-shirts en dotation. Leurs couleurs sont réparties entre les manifestations indoor - championnats/CIF - et Beach. Le dessin est corrigé une dernière fois. Les coaches et organisateurs seront dotés d'un polo. Dotation de t-shirts pour tous les participants aux phases finales. La CRS en réunion le 6/02 arrêtera définitivement les nombres pour passer aux demandes de devis. Des dotations sacs renouvelées, coupes pour les premiers et médailles pour les 3 premiers.

Un questionnaire sera envoyé aux clubs volontaires sur les organisations, un peu calqué sur celui de la Fédération. Il serait bien que la CRO édite un « Manuel d'organisation » listant toutes les bonnes pratiques du parfait organisateur (valorisation des cérémonies finales, des bénévoles, des instances territoriales etc). Le principe de dotations en numéraire est retenu pour les organisateurs, en fonction du nombre de jours et du nombre d'équipes à gérer.

Quelques remarques encore sur les planisphères philatéliques auxquels Maria mettra une dernière touche.

10) VOLLIDEF

Le nom « VOLLIDEF » est conservé. A priori est aussi attribuée la recherche d'un nouveau graphisme et d'un logo (à condition que le book de la personne en vue nous confirme dans ce choix).

Quant à l'organisation, il est assez difficile d'avoir un rdv localement. Nous n'avons toujours pas de visibilité financière. Nous irons chercher les subventions auprès de la Région, Impact 2024, la Fédération. Peuvent être valorisés l'investissement matériel (achat de terrains), la mixité des pratiques (tous les volleys seront représentés entre green, beach et volley assis, et des publics (scolaires, établissements spécialisés, sport adapté). Des négociations à venir avec d'éventuels partenaires (restauration, équipementiers etc)

11) REVERSEMENT LICENCES VPT

Sur le reversement fédéral sur les licences VPT, il y aura 6€ pour les CD et 4€ pour la Ligue.

12) ARBITRAGE

L'organisation de séries 2 serait mise à mal après l'augmentation des tarifs 23/24 des indemnités d'arbitrage pour s'aligner sur celles de l'indoor. La Ligue a bien compris l'enjeu de formation mais quel que soit le contexte, elle ne peut en équité vis-à-vis des clubs et du secteur Indoor, prendre en charge une partie des frais d'arbitrage sur les Séries 2 de certains clubs Beach. Peut-être revenir à un arbitrage moindre (à partir de demi-finales comme auparavant). La Commission pourra toujours faire proposition de tarifs pour la prochaine saison.

Une indemnisation exceptionnelle de bénévole est étudiée. OK également pour le tarif de 40€ la formation théorique Beach (visio) pour des extérieurs IDF.

13) DIVERS

13.1 Absence d'instructeur pour la CRD qui doit être extérieur à la Commission. Suggestion de faire appel à des compétences d'étudiants en droit (du sport si possible). Appel sera fait au réseau.

13.2 Problème un peu semblable à la CAR qui est en manque de rédacteur. Brigitte téléphonera au Président de la Commission pour lui suggérer de grossir les rangs de sa commission en incorporant des compétences juridiques de façon similaire à la CRD

13.3 Manque d'informations pour le changement de serveur. Demande sera renouvelée à Vincent par Sébastien.

13.4 Demande de relecture des derniers PV CD et BE envoyés.

13.5 Construction en cours d'un module « Inclusion par le sport » avec l'Université de Versailles Paris Saclay.

13.6 Calendrier des réunions de Bureau retouché.

13.7 Décision d'un achat d'ordinateur portable pour la nouvelle stagiaire Communication.

13.8 Donner le feu vert à Fatima pour remanier une date Beach sur le 9/06, jour de Vollandef.

13.9 Avoir en tête de trouver une présidence à la Commission Beach (profil en vue)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H20.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

